



SPECTACLES PYROTECHNIQUES

CATALOGUE 2026-2027





Pour la sauvegarde du secteur des feux d'artifice Soutenez Pro Feuerwerk









Le secteur suisse des feux d'artifice est confronté à un défi de taille avec l'initiative sur l'interdiction des feux d'artifice qui met en péril notre tradition et notre passion.

L'association Pro Feuerwerk s'engage activement pour la protection et la promotion de notre branche afin de garantir un feu d'artifice sûr et responsable pour les générations futures.

*Les photos de ce catalogue
ont été prises durant nos spectacles.*

Photos réalisées par :

*Couverture : Montréal © Benoit Z. Leroux
L. Carnal, N. Bonzon, M. Gandner, M. Sylvos, B. Z. Leroux, La Ronde,
Blandine, M. Nepozitek, P.-A. Beretta, C. Maier, M. Dardel, Deprez Photos, Q. Garcia*

page 03.....	Index	
page 04.....	Sugyp en quelques mots	
page 05.....	Nos références	
page 06.....	Éco-responsabilité	
page 09.....	Les 4 étapes pour l'organisation d'un feu d'artifice	
page 11.....	Feux catalogue F3	
page 12.....	Système de tir F3	
page 13.....	Feux catalogue FWA	
page 15.....	Feux catalogue FWB	
page 16.....	Spectacle BF	
page 17.....	Systèmes de tir FWA / FWB	 
page 19.....	Spectacle de flammes sur musique	
page 20.....	Spectacle baroque et projections d'images	
page 21.....	Lettres de feu	
page 22.....	Drones et fontaines d'eau	
page 23.....	Lasers	
page 24.....	Demandes d'autorisations	
page 25.....	Rappel de consignes de sécurité	
page 27.....	La législation	
page 29.....	Feux d'artifice publics	
page 30.....	Création et logistique événementielles	
page 31.....	Sugyp Services Hauterive	

Heures d'ouverture Bureau Corcelles-près-Payerne
Lundi - Vendredi 08:00 - 12:00 / 13:00 - 17:00

Tous les prix de notre catalogue sont en CHF, TVA 8.1% non comprise.

Retrouvez nos conditions générales de vente en suivant le lien : <https://sugyp.com/CGV-FR.pdf>

- 1967** Création de SUGYP-IMPORT G. PORCHET
- 1971** Début de l'activité feu d'artifice au sein de SUGYP
- 2007** Devient SUGYP SA, dirigée par Jean-Pascal et Nicolas Guinand
- 2018** Reprise par SUGYP de l'activité spectacles pyrotechniques et feux d'artifice de divertissement de HAMBERGER SWISS PYROTECHNICS, filiale de SSE Holding (Société Suisse des Explosifs)



- 2023** SUGYP SA emménage dans sa nouvelle construction à Corcelles-près-Payerne (VD).

A ce jour, SUGYP SA c'est 10 personnes employées et plus de 200 artificiers qualifiés lors de la fête nationale.

En termes de spectacle, c'est la réalisation de plus de 400 feux d'artifice par an, dont plus de 250 à l'occasion des festivités du 1^{er} août.

Nous dessinons des spectacles sur mesure pour des mariages, des anniversaires, des événements corporatifs et de grands spectacles en Suisse, comme à l'international.

Nous sommes importateurs auprès de différents fabricants européens et asiatiques, et nous concevons une partie de nos effets pyrotechniques.

Cette caractéristique nous permet autant de contrôler la qualité de nos artifices, que de garantir l'originalité de nos créations.

Si l'esprit d'innovation ne nous quitte pas, c'est la sécurité lors de nos spectacles qui reste l'impératif premier de nos activités.

C'est l'ensemble de ces compétences que nous mettons aujourd'hui à votre disposition.

Nous sommes là pour vous conseiller sur le type de spectacle, le choix des produits, l'emplacement, la préparation, le montage, ainsi que sur les mesures de sécurité pour le tir et le démontage.

N'hésitez pas à contacter notre équipe.

Corcelles-près-Payerne (VD), © N. Bonzon





L'international des feux
Loto-Québec, Montréal
2025 - 2^{ème} Prix
«Jupiter d'argent»
2016 - 3^{ème} Prix
«Jupiter de Bronze»



Cannes 1^{er} prix en Or -
Finale des Vainqueurs
en 2023
1^{er} prix en argent en 2022



1^{er} Prix
Les Masters de Feu
Compiègne 2022



3^{ème} Prix
Pyromagic
Hlučín 2019



1^{er} Prix Finale des
Vainqueurs
"2013-2016" en 2017
1^{er} prix en 2016



1^{er} Prix
Hanovre 2014



3^{ème} Prix
Macao 2013



1^{er} Prix
Starobno-Ignis Brunensis
Brno 2013

CONCOURS INTERNATIONAUX

Montréal (Canada)		2025-2016-2012
Féeries Euréliennes (France)		2024
Cannes (France)		2023-2022
Compiègne (France)		2022
Hlučín (République Tchèque)		2019
Manille (Philippines)		2018
Szczecin (Pologne)		2017-2016
Brno (République Tchèque)		2017-2013
Danang (Viêt Nam)		2017
Macao (Macao)		2016-2013
Monaco (Monaco)		2015
Knokke-Heist (Belgique)		2015
Hanovre (Allemagne)		2014
Ottawa (Canada)		2014
Saint-Brévin (France)		2010

FÊTE NATIONALE SUISSE

Adelboden, Aigle, Bellevue, Bex, Brienz, Brunnen,
Chêne-Bougeries, Collonge-Bellerive, Cologny, Cudrefin,
Estavayer-le-Lac, Flüelen, Grindelwald, Gland, Gstaad,
Interlaken, La Chaux-de-Fonds, La Tour-de-Peilz,
Lausanne Ouchy, Le Bouveret, Lungern, Lutry,
Montreux, Neuchâtel, Oberhofen-Hilterfingen, Pully,
Saint-Prex, Versoix, Vitznau, Yverdon,...

ÉVÉNEMENTIEL

Cœur à Cœur RTS 2017, 2018, 2019
Moët Hennessy, 2019
Cirque du Soleil Courchevel, 2010
Transat Jacques-Vabre Le Havre, 2007, 2009
America's Cup Allinghi Genève, 2007
Loterie Romande, Audemars Piguet, Gucci,
Tag Heuer, Jaquet Droz, MontBlanc, etc.

GRANDS ÉVÉNEMENTS

Fête des Vignerons Vevey 2019
Grand feu de Genève, 2009, 2010, 2012, 2014, 2018, 2019
Fête des Vendanges Neuchâtel, 2009 à 2019 et 2022 à 2025
Bicentenaire de l'entrée du Canton de Neuchâtel
dans la Confédération, Môtiers et Cernier, 2014
Fête des Lumières, Lyon, 2013

Conscients de l'impact environnemental lié aux feux d'artifice et au réchauffement climatique, nous nous efforçons de limiter au maximum les nuisances dues à notre activité. Nous avons ainsi mis en place un certain nombre de solutions permettant de réduire ces impacts.

COMPENSATION CO₂ :



Dans le cadre de notre engagement pour la protection du climat, nous assumons la responsabilité des émissions de gaz à effet de serre causées par la production, l'importation, le transport et l'utilisation de feux d'artifice et finançons, à hauteur des émissions calculées, des projets de protection du climat de haute qualité de la fondation myclimate.

L'AIR :

Depuis une vingtaine d'années, de réels progrès ont été faits dans l'industrie pyrotechnique et plus particulièrement dans la chimie et les mélanges de poudres composant les feux d'artifice.

Les pics de pollution constatés après un feu d'artifice concernent pour la plus grande partie des particules fines provenant de la combustion de la poudre noire. Elles sont de faible ampleur, localisées et temporaires. La comparaison des études réalisées en 2001 et 2020 ont pu démontrer que grâce aux progrès réalisés ces dernières années, les émissions de PM10 ont baissé de 75 %.

De plus, nous importons uniquement des produits homologués CE. Ces agréments nous garantissent que la fabrication de nos produits respecte les normes internationales actuelles.

Bien qu'il ne soit pas réalisable de supprimer tout impact d'un feu d'artifice sur l'environnement, ces mesures nous permettent clairement de le réduire. Il nous semble également bon de faire remarquer que le tir de feux d'artifice attire un très large public et que la quantité de charbon brûlé par spectateur est dès lors moindre.

Les Masters de Feu © M. Gandner



LES DÉCHETS :

Depuis de nombreuses années, l'industrie pyrotechnique s'efforce d'utiliser des produits biodégradables (papier et carton) pour la confection des coques et des diverses pièces composant un feu d'artifice.

Depuis 2008, nous avons pris l'engagement de ne plus importer de bombes en plastique. Les artifices qui sortent de notre entreprise sont ainsi fabriqués à 99 % à base de papier et de carton.

Enfin, les déchets (câbles électriques, cartons, bois et emballages) sont récupérés et recyclés après chacun de nos spectacles.

BRUIT :

Le bruit est inhérent aux spectacles pyrotechniques, l'explosion de la poudre noire permet l'ascension des produits ainsi que l'embrasement et la projection des effets visuels.

La durée et le volume sonore sont liés à la taille du spectacle.

Sur cet aspect, notre marge de manœuvre est très limitée.

MULTIMÉDIAS :

De nouvelles technologies dites « moins polluantes » arrivent sur le marché des grands spectacles afin de rivaliser avec la pyrotechnie. Malheureusement ces techniques sont encore très onéreuses et n'arrivent pas à elles seules à répondre aux attentes du public.

Nous proposons depuis plusieurs années des spectacles utilisant ces nouvelles technologies : Projections de flammes, projections d'images, de lasers, de fontaines d'eau, d'éclairage et de drones, car nous restons persuadés que l'association de la pyrotechnie et des technologies modernes sont l'avenir des grands spectacles.

CONCLUSION :

En conclusion, l'industrie de la pyrotechnie, et en particulier Sugyp SA, essaie de s'adapter au mieux aux défis environnementaux de notre époque. Pour inciter les entreprises à poursuivre dans cette voie, certaines compétitions internationales, notamment à Montréal, l'un des plus grands concours au monde, récompensent les nouvelles idées et développements éco-responsables.



Crans-Montana, © M. Sylvos

PRIX DE L'ÉCORESPONSABILITÉ :

Dans le cadre du Concours International d'art pyrotechnique de Montréal 2025, notre société a reçu un prix pour son éco-responsabilité.

Ce trophée récompense toutes nos initiatives en matière de respect de l'environnement et de développement durable, que nous avons mises en place depuis plusieurs années, afin de répondre aux mieux aux enjeux climatiques de demain.



Montréal © Benoit Z. Leroux



Vous souhaitez organiser un feu d'artifice, voici quelques questions et points à prendre en compte :

1. FIXER LE LIEU ET LA DATE

Est-ce que votre terrain est adapté au tir d'un feu (terrain plat et dégagé) ?

Quelle distance avez-vous entre le public et la zone de tir (distance de sécurité) ?

De cette distance va dépendre le type de feux, que nous pouvons vous proposer.

Concernant les autorisations pour l'organisation d'un feu d'artifice il est préférable de s'informer auprès des services communaux compétents et du propriétaire du terrain du site de tir (cf. p. 24).

2. CATÉGORIES DE FEUX D'ARTIFICE

Quelle catégorie de feux souhaitez-vous ?

• Feu d'artifice de catégorie F3

Distance minimale de sécurité : 40m.

Feu composé de compacts, de chandelles, de fusées et de volcans.

Feu mis en œuvre par le client sans permis d'emploi.

• Feu d'artifice FWA

Distance de sécurité minimale comprise entre 38m et 80m mais il est souhaité au moins 50m.

Feu composé de compacts et de chandelles prêts à l'emploi, de calibre 75mm maximum.

Permis d'emploi FWA requis - Feu mis en œuvre par le client ou prestation Sugyp

• Feu d'artifice FWB avec bombes à loger

Distance de sécurité minimale : 80m.

Feu composé de bombes, de compacts et de chandelles de tout calibre.

Permis d'emploi FWB requis - Feu mis en œuvre par le client ou prestation Sugyp

• Feu pyromélogique avec prestation

Distance minimale de sécurité : 80m.

Feu composé de compacts, de chandelles, d'éléments baroques et de bombes. Tir parfaitement synchronisé avec la bande musicale. Sonorisation adaptée à prévoir par le client.

Feu uniquement avec prestation (mis en œuvre par SUGYP).

Merci de nous contacter pour toute demande



Montréal © la Ronde

3. SPECTACLE AVEC OU SANS PRESTATION

Souhaitez-vous tirer le feu d'artifice vous-même, ou souhaitez-vous que le spectacle soit mis en œuvre par Sugyp ?

- Feu tiré par vos soins : cela signifie que vous êtes titulaire d'un permis d'emploi valide FWA ou FWB (cf p.27 & 28) à l'exception des feux F3. Vous êtes en charge des demandes d'autorisation (cf p. 24), avec votre assurance RC.
- Feu avec prestation Sugyp : cela signifie que le tir est mis en œuvre par un artificier de notre société sous notre assurance RC et que les demandes d'autorisations sont faites par nos soins, sauf spécificité canton VD. Nous nous occupons de la livraison, du montage, du tir et du démontage.

4. DÉFINIR SON BUDGET / CHOISIR SON FEU

Vous devez avoir une idée de votre budget, ici quelques indications pour les différentes catégories (prix H.T.):

Feu d'artifice de catégorie F3	Uniquement mis en œuvre par le client, pas de prestation Afin de vous faciliter le tir, vous pouvez acquérir votre spectacle avec un système de tir spécialement conçu. Ce système vous appartient et peut être réutilisé à d'autres occasions.	
Pour un tir avec allumage manuel :	Spectacle dès CHF 490.- et jusqu' à CHF 2'250.-	
Pour un tir avec allumage électrique :	Spectacle dès CHF 560.- et jusqu' à CHF 2'500.-	

Nous vous proposons des compositions F3, pages 11 & 12

Feu d'artifice FWA	Feu mis en œuvre par le client	Feu mis en œuvre par Sugyp
Pour un tir les 31.07, 01.08, 31.12 :	de CHF 600.- à CHF 6'500.-	dès CHF 5'000.-
Pour un tir à une autre période :	de CHF 200.- à CHF 6'500.-	dès CHF 2'000.-

Nous vous proposons des compositions FWA, pages 13 & 14

Feu d'artifice FWB	Feu mis en œuvre par le client	Feu mis en œuvre par Sugyp
Pour un tir les 31.07, 01.08, 31.12 :	dès CHF 1'000.-	dès CHF 6'000.-
Pour un tir à une autre période :	dès CHF 1'000.-	dès CHF 4'000.-

Nous vous proposons des compositions FWB, page 15

Feu pyromélodique	Uniquement en prestation, spectacle mis en œuvre par Sugyp Bande musicale choisie par Sugyp	
		Création de la bande musicale pour l'événement
Pour un tir les 31.07, 01.08, 31.12 :	dès CHF 15'000.-	dès CHF 30'000.-
Pour un tir à une autre période :	dès CHF 6'000.-	dès CHF 15'000.-

Quelle que soit l'option choisie, notre équipe Sugyp est à votre disposition et s'adapte à votre budget dans la mesure du possible !

FEUX F3


Les feux de catégorie F3 sont créés pour pouvoir être tirés manuellement. Cependant, afin de vous faciliter le tir, vous pouvez dorénavant acquérir votre spectacle pyrotechnique F3 avec un système de tir spécialement conçu pour ces produits dit « grand public », moyennant un supplément. Plus d'informations sur la page suivante.

Feu catalogue F3 n°1

Durée : env. 5 minutes
En tir manuel : CHF 490.- H.T.
En tir électrique : CHF 560.- H.T.

Feu catalogue F3 n°4

Durée : env. 11 à 12 minutes
En tir manuel : CHF 1'570.- H.T.
En tir électrique : CHF 1'700.- H.T.

Feu catalogue F3 n°2

Durée : env. 8 minutes
En tir manuel : CHF 970.- H.T.
En tir électrique : CHF 1'100.- H.T.

Feu catalogue F3 n°5

Durée : env. 15 à 16 minutes
En tir manuel : CHF 2'250.- H.T.
En tir électrique : CHF 2'500.- H.T.

Feu catalogue F3 n°3

Durée : env. 10 minutes
En tir manuel : CHF 1'280.- H.T.
En tir électrique : CHF 1'500.- H.T.

Fête des Vendanges Neuchâtel © M. Gandner



SYSTÈME DE TIR F3

Ce système spécialement conçu pour le tir des produits dit « grand public » est entièrement en HF.

Il se compose d'un ou deux boîtiers 6 lignes avec télécommande, qui peuvent être cumulés quand votre feu comprend plus de 12 lignes.

Une télécommande contrôle jusqu'à 12 lignes à distance.

Ce système fonctionne avec des piles LR6 AA.

Il est extrêmement simple d'utilisation. Si vous choisissez l'option tir électrique avec votre feu F3, vous recevrez :

- Le nombre de boîtiers adaptés au nombre de lignes de votre spectacle
- Des inflammateurs spéciaux que vous devrez installer comme une pince sur la mèche verte de chaque produit. Ensuite vous devrez les relier au boîtier, un fil de l'allumeur sur la borne rouge et le second fil sur la borne noire en respectant l'ordre des lignes indiqué sur votre plan de tir.

Le système de tir vous appartient et peut être réutilisé.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire



Fête des Vendanges Neuchâtel © Blandine



FEUX FWA :



Vous trouverez ci-dessous, le listing de nos feux FWA 2026. Pour tirer ces feux vous devez être titulaire d'un permis d'emploi FWA ou FWB.

Pour rappel tous nos feux sont montés pour être tirés électriquement, le type de système est adapté au spectacle choisi.

Pour le détail de chaque feu, merci de nous contacter.

Feu catalogue FWA n°1

Durée : env. 4 à 5 minutes

Prix : CHF 500.- H.T.

Feu catalogue FWA n°2

Durée : env. 4 à 5 minutes

Prix : CHF 720.- H.T.

Feu catalogue FWA n°3

Durée : env. 5 à 6 minutes

Prix : CHF 920.- H.T.

Feu catalogue FWA n°4

Durée : env. 6 à 7 minutes

Prix : CHF 1'100.- H.T.

Feu catalogue FWA n°5

Durée : env. 6 à 7 minutes

Prix : CHF 1'300.- H.T.

Feu catalogue FWA n°6

Durée : env. 7 à 8 minutes

Prix : CHF 1'750.- H.T.

Feu catalogue FWA n°7

Durée : env. 8 à 9 minutes

Prix : CHF 2'000.- H.T.

Feu catalogue FWA n°8

Durée : env. 9 à 10 minutes

Prix : CHF 2'500.- H.T.

Brno, © M. Nepozitek



FEUX FWA :

**Feu catalogue FWA n°9**

Durée : env. 9 à 10 minutes

Prix : CHF 2'800.- H.T.

Feu catalogue FWA n°10

Durée : env. 10 à 11 minutes

Prix : CHF 3'200.- H.T.

Feu catalogue FWA n°11

Durée : env. 11 à 12 minutes

Prix : CHF 3'700.- H.T.

Feu catalogue FWA n°12

Durée : env. 11 à 12 minutes

Prix : CHF 4'000.- H.T.

Feu catalogue FWA n°13

Durée : env. 12 à 13 minutes

Prix : CHF 4'500.- H.T.

Feu catalogue FWA n°14

Durée : env. 14 à 15 minutes

Prix : CHF 5'000.- H.T.

Feu catalogue FWA n°15

Durée : env. 15 à 16 minutes

Prix : CHF 6'000.- H.T.

Montréal © Benoit Z. Leroux



FEUX FWB :

Vous trouverez ci-dessous, le listing de nos feux FWB 2026. Pour tirer ces feux vous devez être titulaire d'un permis d'emploi FWB.

Pour rappel, tous nos feux sont montés pour être tirés électriquement, le type de système est adapté au spectacle choisi.

Pour le détail de chaque feu, merci de nous contacter.

Feu catalogue FWB n°1

Durée : env. 10 minutes

Prix : CHF 5'000.- H.T.

Feu catalogue FWB n°3

Durée : env. 15 minutes

Prix : CHF 12'000.- H.T.

Feu catalogue FWB n°2

Durée : env. 12 minutes

Prix : CHF 8'000.- H.T.

MATÉRIEL EN PRÊT

Le matériel suivant est mis à votre disposition :

- Supports pour les chandelles et monocoups.
- Mortiers nécessaires au tir des bombes.
- Système de tir HF.
- Croisillons ou lambourdes.
- Papier de protection.

Ce matériel est à stocker à l'abri dès la fin du feu et à nous retourner en parfait état dans les meilleurs délais (matériel nettoyé, croisillons décloués et remis en paquet de 10) ou, en accord avec Sugyp SA, à stocker par vos soins d'une année à l'autre. Le retour se fait selon modalités du contrat.

En cas de non-retour dans les 30 jours suivants le tir, le matériel vous sera facturé.

En cas de détérioration du matériel en prêt constatée au retour, les coûts de remise en état pourront vous être facturés.

Montréal © Benoit Z. Leroux

FEUX BF, ARTIFICES D'INTÉRIEUR ET EFFETS SPÉCIAUX

SUGYP SA réalise aussi vos spectacles d'intérieur et effets de scène.

Nos artificiers titulaires du permis BF sauront mettre en œuvre les effets spéciaux adaptés à votre événement. Ce permis concerne les engins pyrotechniques de classe T1 et T2. C'est dans cette famille d'artifices que se trouve les effets de scène et d'intérieur.

Les artifices de scène, mais aussi les effets spéciaux - projecteurs de flammes, lettres de feu, etc., permettent d'habiller une conférence, de sublimer une réception, de dynamiser un concert ou une pièce de théâtre.

Nous contacter pour toute demande, afin que nos spécialistes vous informent et vous conseillent.

LEGISLATION

Les pièces d'artifice de catégorie T1 et T2 sont des produits de scène professionnels à usage intérieur et extérieur. Ces produits nécessitent des connaissances particulières et sont vendus uniquement à des personnes titulaires d'un permis d'emploi et sur présentation d'un permis d'acquisition.

LIMITATION



Ne peut être remis à des personnes de moins de 18 ans. Celles-ci doivent être titulaires d'un permis d'emploi BF pour un usage à l'intérieur.
Pas nécessaire pour un usage à l'extérieur.



Ne peut être remis à des personnes de moins de 18 ans. Celles-ci doivent être titulaires d'un permis d'emploi BF pour un usage à l'intérieur, ou titulaire d'un permis FWA ou FWB pour un usage en extérieur et détenir un permis d'acquisition.

Genève, © P.-A. Beretta



NOS SYSTÈMES DE TIR HF

Afin de simplifier le montage de votre feu d'artifice et sécuriser son tir, tous nos feux professionnels sont montés électriquement. Que votre spectacle soit de catégorie F3, FWA ou FWB, nous avons le système adéquat pour le tir de vos feux.

Voici les différents systèmes de tir :

Nom système de tir	HF 24
Récepteur	24 lignes
Association de plusieurs récepteurs pour un même tir possible	oui
Compatible avec le tir de feux F3	oui
Compatible avec le tir de feux FWA	oui
Compatible avec le tir de feux FWB	oui
Disponible à la location	oui
Utilisé lors des prestations	oui
Utilisé pour les spectacles de flammes	non
Utilisé pour les spectacles pyroméloriques	non
Utilisé pour les spectacles multipoints	oui
Utilisé pour les spectacles lacustres	non

Nom système de tir	Cobra	Galaxis	Explo
Récepteur	18 lignes	-1 ligne - 10 lignes - 100 lignes	70 lignes
Association de plusieurs récepteurs pour un même tir possible	oui	oui	oui
Compatible avec le tir de feux F3	oui	non	non
Compatible avec le tir de feux FWA	oui	oui	oui
Compatible avec le tir de feux FWB	oui	oui	oui
Disponible à la location	non	non	non
Utilisé lors des prestations	oui	oui	oui
Utilisé pour les spectacles de flammes	non	oui	oui
Utilisé pour les spectacles pyroméloriques	oui	oui	oui
Utilisé pour les spectacles multipoints	oui	oui	oui
Utilisé pour les spectacles lacustres	non	oui	oui

Prix de la location sur demande.

SYSTÈME GALAXIS ADVANCED



SYSTÈME EXPLO



SYSTÈME COBRA



SYSTÈME HF 24



SPECTACLE DE FLAMMES SUR MUSIQUE

Nous proposons des spectacles de 4 à 7 minutes entièrement réalisés avec des projecteurs de flammes synchronisés sur la musique. Ces effets peuvent également être intergrés aux grands feux pyromélodiques, aux spectacles baroques ainsi que lors d'événements sportifs (exemple : entrée des joueurs, événement en cours de partie, arrivée de coureurs etc.)



ATOUTS :

Ces générateurs de flammes, nous permettent de réaliser des spectacles à l'intérieur comme à l'extérieur avec de faibles distances de sécurité.

L'utilisation de ces projecteurs de flammes ne nécessite pas de demande d'autorisation spécifique, en usage extérieur.

À PRENDRE EN COMPTE :

Alimentation électrique nécessaire.

Spectacle de courte durée (4 à 9 minutes env.)

COÛTS :

Fête Nationale ou Saint-Sylvestre à partir de CHF 7'000.- H.T.

Autre date dans l'année : à partir de CHF 5'000.- H.T.



Hannovre, © C. Maier

SPECTACLE BAROQUE

Un feu d'artifice baroque est une création pyrotechnique sans effets aériens. Élégant et romantique, il met en évidence les jardins, les sites singuliers ou les objets particuliers (structures, œuvres d'art, etc.)



ATOUS :

Élégant et romantique, il met en évidence les jardins, les sites singuliers ou les objets particuliers (structures, œuvres d'art, etc.) C'est un spectacle de proximité, qui convient parfaitement aux espaces extérieurs réduits (faibles distances de sécurité).

Il peut aussi être synchronisé sur une bande musicale.

À PRENDRE EN COMPTE :

Demande une bonne visibilité entre le public et le site du spectacle.

Spectacle de courte durée (6 à 12 minutes env.).

Nécessite des autorisations

COÛTS :

Fête Nationale ou Saint-Sylvestre à partir de CHF 6'000.- H.T.

Autre date dans l'année : à partir de CHF 3'000.- H.T.

SPECTACLE DE PROJECTIONS D'IMAGES

Le mapping est une technique de projections d'images animées et en 3D sur des structures, pour accentuer les reliefs, mettre en valeur les éléments architecturaux. Nous pouvons également réaliser ces projections sur des écrans d'eau qui accentuent l'effet 3D des images.



ATOUS :

Visuel impressionnant pour le public.

Possible de synchroniser sur une bande musicale.

Permet des spectacles de proximité ou à grande échelle

À PRENDRE EN COMPTE :

Nécessite une surface de projection (bâtiment ou écran)

Coût élevé (notamment en temps de création et de programmation).

Alimentation électrique nécessaire.

COÛTS :

À partir de CHF 30'000.- H.T.

LES LETTRES DE FEU

Les lettres de feu permettent de réaliser un logo, des initiales, des formes ou un texte.

Deux techniques sont possibles :

- Avec des éléments pyrotechniques de couleur : durée 1min
- Avec des lettres de flammes : durée 10 min.



ATOUTS :

Elles conviennent tout à fait à des espaces réduits.

Elles peuvent être agrémentées de produits baroques (volcans, jets, cascades, etc.)

Coût modéré

À PRENDRE EN COMPTE :

Durée très courte selon technique choisie

Demande une bonne visibilité entre le public et le site du spectacle.

Nécessite des autorisations si des produits pyrotechniques sont utilisés.

Rarement utilisé seul : souvent adjoint à une autre forme de spectacle.

COÛTS :

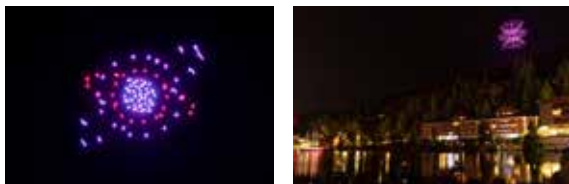
À partir de CHF 1'000.- H.T.

« Borgeischter » Rothenburg © Michel Dardel



LES DRONES

Ces engins guidés à distance et synchronisés, permettent de réaliser une chorégraphie aérienne, de former des images 3D.



ATOUS :

Nouvelle technologie qui reste encore à découvrir par le plus grand nombre
 Leur arrivée discrète (peu de bruit) sur site et leur vitesse d'exécution suscitent étonnement et surprise chez les spectateurs.
 Permet une utilisation à grande échelle

À PRENDRE EN COMPTE :

Le pilotage et la programmation de ces engins nécessitent des connaissances particulières
 Coût élevé (notamment en temps de création et de programmation)
 Pour la réalisation d'effets de grande envergure, il est nécessaire d'utiliser un minimum de 70 appareils, voire plusieurs centaines dans de grands shows.
 La zone de sécurité est importante, tout comme la zone de préparation et de décollage des appareils.
 Nécessite des autorisations et des assurances particulières

COÛTS :

À partir de CHF 30'000.- H.T.

LES FONTAINES D'EAU

Les fontaines d'eau sont mobiles, éclairées en RVB et synchronisées. Elles peuvent être utilisées sur des plans d'eau mais aussi sur la terre ferme grâce à l'utilisation de bassins dédiés.



ATOUS :

Possible de synchroniser sur une bande musicale.
 Permet des spectacles de proximité ou à grande échelle.

À PRENDRE EN COMPTE :

Tous les sites ne s'y prêtent pas : ce type de spectacle nécessite une alimentation en eau importante ainsi qu'une évacuation maîtrisée de celle-ci.
 Très grosse alimentation électrique nécessaire.

COÛTS :

À partir de CHF 25'000.- H.T. sur terre ferme avec montage de bassins.
 À partir de CHF 35'000.- H.T. sur un plan d'eau.

LES LASERS

Les lasers sont utilisés pour la création d'effets volumétriques ou d'écritures.



ATOUPS :

C'est la seule source lumineuse qui a une puissance comparable à celle des pièces d'artifice.
Possibilité de synchroniser sur une bande musicale.
Permet aussi des spectacles de longues durée (>10min)

À PRENDRE EN COMPTE :

Alimentation électrique nécessaire.

Ces lasers doivent avoir un support pour être efficaces : soit de la fumée, dans le cas de formes volumétriques, soit une surface dans le cas de dessins ou d'écritures.

Le laser peut faire un spectacle à lui tout seul, mais est majoritairement adjoint à une autre forme de spectacle.

Nécessite des autorisations spécifiques selon les endroits (proximité d'aéroport/aérodrome)

COÛTS :

Fête Nationale ou Saint-Sylvestre à partir de CHF 10'000.- H.T.

Autre date dans l'année : à partir de CHF 5'000.- H.T.

Montréal © Benoit Z. Leroux

LES DEMANDES D'AUTORISATIONS

POUR LES FEUX D'ARTIFICE DE CATÉGORIE F3 (vente grand public)

Les feux d'artifice de catégorie F1 à F3, sont autorisés par la plupart des communes de Suisse à l'occasion de la Fête Nationale, ainsi que la Saint-Sylvestre. Pour toutes les autres dates, vous devez impérativement obtenir l'approbation de l'autorité communale compétente et du propriétaire du terrain où les feux seront tirés !

POUR LES FEUX D'ARTIFICE DE CATÉGORIE F4

Les demandes d'autorisations varient d'un canton à l'autre, voire d'une commune à l'autre. Nous vous orienterons vers les autorités compétentes, vous aiderons à compléter vos demandes et vous guiderons dans vos démarches.

Particularité pour le canton de Vaud : toutes les demandes d'autorisations pour les manifestations privées ou publiques doivent être faites sur le portail des manifestations POCAMA (<https://eform.vd.ch/index/pubindex/form/16>). Cette demande doit impérativement être ouverte par l'organisateur et non le sous-traitant.

Nous vous invitons dans un premier temps à préparer les documents suivants :

- la copie du permis d'emploi FWA ou FWB de l'artificier
- la copie de la RC de l'organisateur (commune, sté de développement, privé...)
- un plan de situation indiquant l'emplacement exact du tir et du public

Nous vous fournirons toutes les informations techniques relatives aux produits pyrotechniques utilisés (quantité, poids, etc.)

Tous ces documents devront être joints à votre demande d'autorisation.

Nous vous rappelons que toute autorisation doit être déposée en principe au minimum 14 jours, voire 1 mois avant la date du tir auprès des autorités compétentes.

Important : la copie de votre autorisation doit nous être adressée avant l'expédition de votre feu afin que nous remplissions nos obligations légales.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire, notre équipe reste à votre entière disposition.

Crans-Montana, © Deprez Photos



AUTORISATIONS, ASSURANCES

Les feux d'artifice de catégorie F1 à F3, sont autorisés par la plupart des communes de Suisse à l'occasion de la Fête Nationale, ainsi que la Saint-Sylvestre. Pour toutes les autres dates, vous devez impérativement obtenir l'approbation de l'autorité communale compétente et du propriétaire du terrain où les feux seront tirés !

Aucun feu de catégorie F3 ou F4 ne peut être remis à une personne mineure.

Les feux d'artifice de catégorie F4 (FWA ou FWB) sont soumis à autorisations :

- Pour l'achat : permis d'acquisition
- Pour le tir : autorisation de mise à feu

Les demandes d'autorisation sont à déposer auprès de l'autorité compétente de votre canton ou de votre commune.

L'organisateur est responsable des questions d'assurance.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Ne pas laisser des feux d'artifice dans un véhicule, sans surveillance.

L'entreposage se fait dans un lieu sec et tempéré (15-20 °C), de plain-pied et fermé à clef.

DÉLIMITATION DE LA PLACE DE TIR - NATURE DU TERRAIN

Choisir un terrain plat et dégagé. Pendant la préparation et le tir, s'assurer qu'aucune personne non-autorisée n'est présente sur le lieu du tir.

INFLUENCES MÉTÉOROLOGIQUES

Le cas échéant, tenir compte de la direction du vent pour choisir l'endroit de tir. Ne pas procéder au tir si la vitesse du vent dépasse 40 km/h. Couvrez les feux d'artifice pour les protéger contre la neige et la pluie. Ne les découvrez que juste avant le tir. Protégez également les mèches de l'humidité.

DISTANCES DE SÉCURITÉ

Les distances de sécurité minimales notées sur les produits doivent impérativement être appliquées pour le tir. Si elles ne figurent pas sur l'étiquette du produit, il faut alors se référer aux nouvelles règles de calcul enseignées durant les formations FWA, FWB et BF.

L'accès et la manipulation des pièces d'artifice doivent être interdits aux personnes non-autorisées.

STABILITÉ ET FIXATION

Voir le mode d'emploi spécifique de chaque article. En hiver, ne pas « enterrer » les feux dans la neige (humidité).

FONCTIONNEMENT

Voir le mode d'emploi spécifique de chaque article. Les indications sont à respecter scrupuleusement.

DÉFAUTS D'ALLUMAGE - CONTRÔLE APRÈS TIR

En cas de mise à feu défectueuse d'une pièce, ne pas tenter de la rallumer. Procéder au contrôle d'après tir et ramener la pièce défectueuse au fournisseur.

Après le tir, attendre 15 à 20 minutes pour procéder au contrôle. Vérifier les tubes de bombes à l'aide d'une lampe de poche.

Ne jamais mettre la tête directement au-dessus d'un tube ou d'un mortier. En cas de « raté » ou de suspicion de « raté », neutraliser l'artifice en le noyant dans l'eau. Ne jamais retirer une bombe ou une bombette avec la main, attendre 30 minutes après neutralisation et retourner le tube ou le mortier.

Au matin, examiner et nettoyer minutieusement le terrain et ses alentours en le débarrassant de tous les débris, à la fois pour des raisons de sécurité mais également de sauvegarde de l'environnement.

TRANSPORT DE RETOUR

Les articles qui n'ont pas fonctionné sont à ramener au fournisseur. Les batteries de mortiers à charger, les supports pour chandelles et monocoups, les piquets sont du matériel en prêt. Celui-ci est à retourner en parfait état et à protéger de l'eau et de la neige, faute de quoi il sera facturé. Les cartons de compacts et tubes de chandelles sont à jeter et ne sont pas repris.

RISQUES PARTICULIERS

Durant une période de sécheresse, consultez les directives cantonales et communales.

REMARQUES GÉNÉRALES

Les articles pyrotechniques contiennent de la poudre et sont assimilés à des explosifs. Leur manipulation ne peut donc pas être absolument sans danger. C'est pourquoi le respect des prescriptions d'utilisation et des mesures de sécurité est primordial pour éviter au maximum tout risque d'accident et assurer la réussite de la fête. L'article que vous avez acheté est conçu dans cet esprit. Il ne demande aucun montage particulier en dehors de la fixation des pièces et ne comprend qu'un nombre minimum de mises à feu.

Attention : nous vous rappelons que le respect des règles de sécurité est un impératif au bon déroulement de votre feu.

La consommation d'alcool avant et pendant le tir de feux d'artifice est à éviter absolument. De même, il est strictement et rigoureusement interdit de fumer à proximité des feux d'artifice.

Les Masters de Feu © Q. Garcia



LÉGISLATION

Selon l'ordonnance sur les explosifs (Oexpl), les règles énoncées ci-dessous sont applicables. Pour pouvoir tirer des feux d'artifice comprenant des produits de catégorie F4, il faut :

- Obtenir un permis d'acquisition.
- Détenir un permis d'emploi.

LE PERMIS D'ACQUISITION

- Le permis d'acquisition peut être obtenu auprès des autorités cantonales.
- Une autorisation de tir communale est acceptée comme permis d'acquisition.

LE PERMIS D'EMPLOI

- A noter que seul le chef de tir doit être en possession de ce permis.
- 2 niveaux de permis existent : **FWA** et **FWB**.

DROITS ET RESTRICTIONS

COURS ET PERMIS FWA



1. Tir uniquement en extérieur¹⁾.
2. Permet de tirer des produits prêts à l'emploi et à l'allumage, soit des compacts et des chandelles (interdiction de loger des bombes).
3. La masse explosive nette maximum en catégorie F4 est de 50 kg, des produits de catégorie F1 à F3 sont autorisés en supplément.
4. Le calibre maximum des pièces est de 75 mm.
5. Le transport de matière dangereuse est autorisé dans la limite libre ADR/SDR (règle des 1'000 points).

COURS ET PERMIS FWB



1. Tir uniquement en extérieur¹⁾.
2. Tous les types de produits de la catégorie F4 sont autorisés.
3. Pas de limitation de poids.
4. Pas de limitation de calibre.
5. Vaut comme permis ADR/SDR pour le transport de feux d'artifice au-delà de la limite libre (avec véhicule conforme et autorisé).

CONDITIONS D'ADMISSION AUX COURS ET AUX EXAMENS

COURS ET PERMIS FWA



- Le cours FWA doit avoir été suivi pour être admis à l'examen.
- Etre majeur.
- Etre digne de confiance²⁾.

COURS ET PERMIS FWB



- Pour pouvoir s'inscrire au cours, le candidat doit déjà être titulaire d'un permis d'emploi FWA.
- Le cours FWB doit avoir été suivi pour être admis à l'examen.
- Etre majeur.
- Etre digne de confiance²⁾.

¹⁾ Il existe un permis (BF) pour le tir en intérieur de produits spécifiques des catégories T1 et T2.

²⁾ Une attestation de confiance doit être obtenue auprès des autorités de polices cantonales.

VALIDITÉ DES PERMIS

Nous vous rappelons que la validité de votre permis FWA, FWB ou BF est de 5 ans à partir de la date d'examen.

Afin de renouveler la validité de votre permis, des formations complémentaires sont mises en place. Nous vous invitons à anticiper votre inscription à ces cours.

Si vous dépassez les 5 ans, votre permis est toujours valable, mais vous n'êtes plus autorisé à tirer un feu d'artifice en tant que chef de tir et ce jusqu'à ce que vous suiviez cette formation complémentaire.

RÉSUMÉ

COURS ET PERMIS FWA



- Compacts et chandelles, pas de bombes.
- Maximum 50 kg de masse active nette.
- Calibre maximum 75 mm.
- Renouvellement tous les 5 ans.

COURS ET PERMIS FWB



- Être déjà titulaire d'un permis d'emploi FWA.
- Attestation suivi cours Module passerelle BM valable.
- Pas de limitation de poids et de calibre.
- Renouvellement tous les 5 ans.

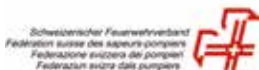
L'organisation des cours est centralisée, elle est de compétence fédérale.

Pour plus d'informations et pour les inscriptions aux différents cours :

Communauté d'intérêts Feux d'artifice
 Fédération suisse des sapeurs-pompiers
 Morgenstrasse 1, CH-3073 Gümligen (BE)
 Téléphone : 031 958 81 34
 E-Mail : admin@swissfire.ch
 Site internet : www.swissfire.ch



Pour obtenir les dates des prochains cours et les documents d'inscription à ces différentes formations, merci de suivre le lien suivant :
<https://www.swissfire.ch/c-i-feux-d-artifice>
 et choisir la formation souhaitée.





CRÉATION ET LOGISTIQUE ÉVÉNEMENTIELLES

Nous assurons pour vous :

- La création
- L'infrastructure
- La coordination
- La régie d'événement
- La décoration

Notre équipe Event se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de manifestation.



SUGYP SERVICES HAUTERIVE

Vente aux particuliers et professionnels !

Location de vaisselle, arts de la table, coutellerie, verrerie, porcelaine, casseroles et plus encore.



Adresse

Sugyp Services Hauterive
Rouges-Terres 22
2068 Hauterive NE

Téléphone

032 724 28 50

Heures d'ouverture

Lundi	8:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00
Mardi	8:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00
Mercredi	8:00 - 12:00 / après-midi fermé
Jeudi	8:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00
Vendredi	8:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00
Samedi	9:00 - 12:00 / après-midi fermé

Internet :

<https://sugyp.com/sugyp-services-hauterive/>

E-mail :

info.services@sugyp.com



